

*Accord de libre-échange Canada—États-Unis*

énergiques. Soyez dynamiques. Soyez nos porte-parole à la Chambre et faites en sorte de défendre nos intérêts et ceux du Canada.»

Je parle donc au nom de ces gens d'Eglinton—Lawrence pour qui c'est le milieu de la période des fêtes, tandis que pour d'autres, Hanukkah vient de se terminer. A eux tous, je fais mes meilleurs voeux et je souhaite une bonne année. Ces voeux, monsieur le président, je vous les adresse également, à vous et à tous mes collègues de la Chambre. Si je suis ici, avec mon parti, c'est pour eux, pour proposer des amendements faisant en sorte que leurs intérêts et leur vision du Canada en perpétuelle évolution soient protégés. Nous devons présenter ces amendements parce que le processus de négociation fait défaut. Le contexte fait défaut. Nous devons être capables de changer ce contexte, si nous voulons exécuter l'Accord.

Jetons un coup d'oeil sur ce qui s'est produit. Il n'y a pas si longtemps, le premier ministre, le ministre du Commerce extérieur, le ministre des Finances et plusieurs autres membres du Cabinet avaient laissé entendre que cet accord de libre-échange, comme ils l'appelaient, serait un anathème pour le Canada, ainsi que pour la vision, l'économie et la société canadiennes telles que nous les connaissions. Il y a trois ans à peine de cela, et nous le reconnaissons encore aujourd'hui.

Que s'est-il passé? Au cours de ces quelques années, nous avons découvert que le gouvernement au pouvoir et le gouvernement précédent ont démantelé certains des piliers de l'économie canadienne. Premièrement, ils ont supprimé les contrôles qui s'appliquaient à l'investissement et l'Agence d'examen de l'investissement étranger et ils ont laissé entrer l'investissement étranger librement au Canada. Deuxièmement, ils ont renversé le pilier qui faisait la force du Canada, le Programme énergétique national. Nous avons ouvert inconsidérément nos marchés de capitaux aux investisseurs étrangers sans les contraindre à tenir compte des besoins du Canada, de nos traditions et des caractéristiques particulières de notre évolution sociale et culturelle.

● (2200)

Qu'arrive-t-il quand nous nous privons des leviers que nous pourrions utiliser dans les négociations? Nous négocions en position de faiblesse. Il n'est donc pas étonnant que le principal négociateur, Simon Reisman, ait déclaré qu'il était impossible de conclure un accord respectant les promesses que le premier ministre du Canada avait faites aux premiers ministres provinciaux, et notamment à celui de l'Ontario.

Comme certains de mes collègues l'ont expliqué avec beaucoup d'éloquence et de clarté, des garanties devaient protéger notre agriculture défavorisée par notre

climat et par nos conditions géographiques et géomorphologiques. D'autres garanties devaient protéger notre marché des investissements et des capitaux. D'autres encore étaient censées assurer le maintien de nos programmes sociaux. Les Canadiens ne luttent-ils pas depuis des années pour maintenir des programmes sociaux qui font maintenant l'envie des sociétés modernes de l'Ouest et qui servent de modèles aux pays émergents de l'Est?

Le premier ministre du Canada a donné des garanties aux premiers ministres provinciaux. Je pense aux garanties concernant le Pacte de l'automobile dans ma province et à la prospérité que ce pacte assure à une région du pays et que nous voudrions bien étendre aux autres régions.

On nous avait garanti l'accès au marché américain et une protection contre toute concurrence déloyale de la part des Américains. On nous avait promis un mécanisme exécutoire de règlement des différends. On avait assuré aux gouvernements provinciaux qu'on ne ferait aucune concession en matière d'énergie.

C'étaient là de bien misérables promesses. Elles ne valaient pas grand-chose. Elles ont été faites à la légère. C'étaient de bien belles paroles. Elles semblaient très sincères et très solides, mais elles ne valaient finalement pas plus cher que cela. Nous constatons aujourd'hui qu'aucune d'entre elle n'est respectée dans l'Accord. Ce n'est pas un hasard si le gouvernement d'une grande province comme l'Ontario estime que l'Accord de libre-échange ne satisfait pas aux intérêts de ses administrés et, osons-nous ajouter, des autres Canadiens. Voyons brièvement à quoi nous donne accès cet accord. Voyons pourquoi il nous faudra y proposer des amendements, pourquoi il nous incombe en tant que parti voué au développement économique et au maintien de la dynamique socio-culturelle de proposer des amendements du genre de ceux que nous allons proposer.

D'abord, nous n'avons pas un accès sûr au marché américain. Cela n'est prévu nulle part dans l'Accord. Lorsqu'on se lance dans de beaux discours sur le vaste marché qui s'ouvrira à nos produits, nous nous demandons où il est question de cela. Où est-il dit que ce marché nous est accessible à nous et pas à d'autres? N'oublions pas que notre peuple a puisé sa grandeur dans l'adversité et qu'il n'a pas peur des défis. Les Canadiens ont toujours pris le taureau par les cornes et fait ce qu'il fallait pour réussir dans les pires conditions. Où est cette grande possibilité? Chez la grande clientèle américaine? Je parle des administrations fédérale, municipale et d'État qui, par le biais de leur politique en matière d'approvisionnement, développent une vaste clientèle et un grand marché. Non, cela ne nous est pas accessible. Avons-nous accès à un secteur particulier de l'économie